



Principales conditions tarifaires applicables aux particuliers

en vigueur au 01.04.24

Au 1er avril 2024, les conditions tarifaires du Crédit Agricole d'Île-de-France évoluent.

Vous trouverez dans cette brochure « l'Extrait standard des tarifs* », une synthèse des tarifs communs à la profession bancaire correspondant aux opérations les plus courantes. L'ensemble de ces prix est ensuite repris dans les rubriques concernées.

Vous retrouverez, pour chaque rubrique, un code couleur afin de faciliter la lecture du document ainsi que les repères visuels suivants :

► **BON À SAVOIR** Information utile pour une bonne utilisation de nos produits ou services.

▲ Services bancaires de Base : les titulaires dont les comptes de dépôt sont ouverts sur désignation de la Banque de France dans le cadre de l'article L. 312-1 du Code Monétaire et Financier (CMF), bénéficient gratuitement des services tels que mentionnés à l'article D. 312-5-1 du CMF et mentionnés par le symbole ▲ dont notamment une carte de paiement à autorisation systématique, les virements/prélèvements et 2 chèques de banque par mois.

Les prestations identifiées par le symbole ● sont les prestations de base mentionnées par l'article D. 312-5 du Code Monétaire et Financier.

Ces conditions tarifaires sont disponibles dans toutes les agences du Crédit Agricole d'Île-de-France. Vous pouvez également les consulter sur le site Internet www.ca-paris.fr (1) et l'application mobile Ma Banque.

Vous disposez ainsi de moyens de contact et d'un accès à l'information 24h/24.

Votre agence ou votre conseiller reste votre interlocuteur privilégié.

Ce document existe également pour les Professionnels/Associations/PME et pour les Entreprises. N'hésitez pas à les consulter en ligne ou en agence.

(1) Hors coûts d'accès et/ou de communication du fournisseur d'accès Internet.

Extrait standard des tarifs⁽¹⁾

Les tarifs ci-dessous sont hors offres groupées de services du Crédit Agricole et hors promotion ou tarif spécifique à une partie de la clientèle.

Abonnement à un service de banque à distance sur Internet ⁽²⁾ (CAEL – Internet Virement Externe, téléphone fixe, SMS, etc.)	Gratuit
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS (alerte temps réel de gestion)	1€/mois soit 12€/an
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat)	44.50€/an
Fourniture d'une carte de crédit (carte de paiement internationale à débit différé)	43€/an
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique)	16€/an
Retrait d'espèces (cas de retrait en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement à l'international) ⁽³⁾	1€/retrait À partir du 4e retrait/mois le cas échéant
Virement (cas d'un virement SEPA occasionnel) : ⁽³⁾	
■ En agence	3,60€/opération
■ Par Internet	Gratuit
Paiement d'un prélèvement SEPA : ⁽³⁾	
■ Prélèvement (frais par paiement de prélèvement SEPA)	Gratuit
■ Prélèvement (frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA)	Gratuit
Commission d'intervention : ⁽⁴⁾	
- Plafond de	8€/opération dans la limite d'une commission d'intervention par jour
- Plafond de	80€/mois
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement (SécuriCOMPTE Plus)	2€/mois soit 24€/an
Frais de tenue de compte de dépôt	1€/mois

Non applicable pour les clients détenant un compte service, un compte à composer, une offre à destination des clients en situation de fragilité financière et une formule de compte (voir page 16 et page 17) ainsi qu'aux comptes de dépôt des personnes qui leur sont rattachées⁽⁵⁾. Non applicable pour les clients mineurs, les clients détenant une formule EKO ou une formule Globe Trotter, ou pour les comptes en inactivité (sans mouvement depuis 13 mois). ▲ ●

- (1) Les établissements de crédit ont la possibilité de présenter en tête de leurs plaquettes tarifaires un extrait standard de tarifs.
- (2) Hors coûts d'accès et/ou de communication du fournisseur d'accès Internet.
- (3) La liste des pays de la zone Euro, de la zone SEPA et de l'Espace Économique Européen (EEE) figure en page 43. Les virements SEPA émis vers ou reçus des pays non-membres de l'Espace Économique Européen (ex : Royaume-Uni et Suisse) sont facturés selon les conditions des virements internationaux en page 34.
- (4) Exonération de commission d'intervention en cas d'incident généré par un paiement par carte inférieur à 10 €.
- (5) Enfants mineurs, conjoint (marié, pacsé ou en concubinage) du titulaire de l'une des Offres Groupées de Services citées ci-dessus.

SOMMAIRE



OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DU COMPTE

- Ouverture, transformation, clôture
- Relevés de compte
- Tenue de compte
- Services en agence
- Frais de recherche de documents
- Zoom sur le Droit au Compte



BANQUE À DISTANCE

- Internet
- Application mobile
- Téléphone
- Services d'alertes par SMS



MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT

- Cartes
- Virement SEPA
- Prélèvement SEPA/Titre Interbancaire de Paiement (TIP)
- Virement de trésorerie émis vers un compte en France
- Chèque



OFFRES GROUPÉES DE SERVICES

- Formules de compte (Prestige – Premium – Essentiel)
- Offre groupée à destination des jeunes
- Offre à destination des clients en situation de fragilité financière
- Offre tarifaire spécifique à destination des clients suivis par le dispositif Point Passerelle
- Formule Eko



IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS

- Commission d'intervention
- Opérations particulières
- Incident de paiement



DÉCOUVERTS ET CRÉDITS

- Découverts
- Crédits à la consommation
- Crédits immobiliers
- Autres opérations liées au crédit



ÉPARGNE ET PLACEMENTS FINANCIERS

- Épargne bancaire
- Placements financiers
- Droits de garde sur compte-titres et sur PEA



OFFRES JEUNES

- Cotisation carte
- Virements internationaux
- Découverts et crédits
- Épargne et placements financiers
- Assurance
- Formule Globe Trotter

BANQUE PRIVÉE



SERVICES DE SUCCESSION



AUTRES SERVICES

- Abonnement à des revues



OPÉRATIONS INTERNATIONALES

- Virements internationaux
- Chèques à l'international
- Divers
- Paiements par carte



ASSURANCE ET PRÉVOYANCE

- Protection des personnes
- Protection des biens
- Protection contre les risques de la vie quotidienne
- Autres assurances

OFFRES N'ÉTANT PLUS COMMERCIALISÉES

- Cartes
- Cartes avec paiement par crédit renouvelable
- Offres groupées de services
- Le Compte À Composer
- Offre Freasy
- Assurance et prévoyance
- Épargne



RÉSoudre UN LITIGE



MA BANQUE À DISTANCE



OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DU COMPTE

Ouverture, transformation, clôture

Ouverture de compte de dépôt ▲●	Gratuit
Services Bancaires de Base ⁽¹⁾	Gratuit
Service d'aide à la mobilité bancaire (FACILIT)	Gratuit
Mobilité bancaire : liste des opérations récurrentes	Gratuit
Clôture de compte de dépôt ▲●	Gratuit
Transfert de compte interne au Crédit Agricole d'Ile-de-France	Gratuit

Relevés de compte

Relevés de compte	Papier	Électronique (e-Documents)
Périodicité mensuelle ▲●	Gratuit	Gratuit
Périodicité à la quinzaine ⁽²⁾	2 €/mois	Gratuit
Périodicité décadaire ⁽²⁾	3,50 €/mois	Gratuit
Envoi systématique d'extrait après mouvement	1,30 €/mois	Gratuit
Avis d'opéré à chaque opération effectuée dans une agence		Gratuit
Récapitulatif annuel des frais bancaires		Gratuit
Relevé Global des Avoirs (RGA) (épargne/crédit) : envoi trimestriel ou annuel		28,90 €/an

► BON À SAVOIR

Vous pouvez recevoir gratuitement vos relevés de compte sous forme électronique.

Tenue de compte

Frais de tenue de compte de dépôt.	1 €/mois
------------------------------------	----------

Non applicable pour les clients détenant un compte service, un compte à composer, une offre à destination des clients en situation de fragilité financière et une formule de compte (voir page 16 et page 17) ainsi qu'aux comptes de dépôt des personnes qui leur sont rattachées
(5)

. Non applicable pour les clients mineurs, les clients détenant une formule EKO ou une formule Globe Trotter, ou pour les comptes en inactivité (sans mouvement depuis 13 mois).

Frais de gestion de compte en inactivité (sans mouvement depuis 13 mois) ⁽⁴⁾ ▲	30 €/an maximum
--	-----------------

Services en agence

Versement d'espèces (date de valeur : jour) ⁽⁵⁾ ▲●	Gratuit
Remise de chèque(s) (date de valeur : 1 jour ouvré après la date de l'opération si celle-ci intervient un jour ouvré) ⁽⁵⁾⁽⁶⁾	▲● Gratuit
Retrait d'espèces en agence sans émission de chèque ▲●	Gratuit
Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets (cas d'un retrait à un distributeur automatique de la banque)	Gratuit
Retrait d'espèces de dépannage ⁽⁷⁾	2,90 €/retrait
Mise à disposition de fonds dans une agence Crédit Agricole hors Crédit Agricole d'Ile-de-France	19,10 €
Changement d'adresse non signalé avec retour de courrier	21,20 €/an
Les coffres-forts ⁽⁸⁾	
■ Frais de location annuelle d'un compartiment en fonction du volume	À partir de 124 €/an
■ Frais de location temporaire d'un compartiment en fonction du volume	À partir de 24,80 €/mois
■ Ouverture de coffre suite à perte, vol ou détérioration de clés	74,50 € + frais réels

Frais de recherche de documents

Rédition de relevé de compte (compte de dépôt, titres, devises, épargne) postérieur au 31/12/2011	8,80 €/relevé
Rédition de document lié à la gestion et au suivi des comptes (IFU, déclaration fiscale, récapitulatif annuel des frais bancaires...) postérieur au 31/12/2011 (hors chèque)	16,50 €/document
Copie de chèque émis ou remis à l'encaissement ≤ 6 mois	6,20 €/chèque
Copie de chèque émis ou remis à l'encaissement > 6 mois	16,50 €/chèque

Délivrance d'attestations de solde de compte (titres, épargne, assurance-vie, compte de dépôt)	38,80 €/attestation
Frais de recherche sur crédit	
■ Sans désarchivage physique du dossier	26,30 €/crédit
■ Avec désarchivage physique du dossier	
- Mini.	52,70 €/crédit

► **BON À SAVOIR**

Pour toute demande dont le coût total est supérieur à **51 €**, un devis préalable sera établi et devra être accepté par le client.

Zoom sur le Droit au Compte

Les Services Bancaires de Base associés au Droit au Compte

- L'ouverture, la tenue et la clôture du compte
- Un changement d'adresse par an
- La délivrance à la demande de Relevés d'Identité Bancaire (RIB)
- La domiciliation de virements bancaires
- La fourniture mensuelle d'un relevé des opérations effectuées sur le compte
- L'encaissement de chèques et de virements bancaires
- Les dépôts et les retraits d'espèces au guichet du Crédit Agricole d'Ile-de-France ou à ses distributeurs automatiques
- Les paiements par prélèvement, titre interbancaire de paiement ou virement bancaire SEPA
- L'accès au service de banque en ligne (consultation/virement interne)
- Une carte de paiement à autorisation systématique (L'Autre Carte MasterCard)⁽⁹⁾ permettant le paiement d'opérations sur internet et le retrait d'espèces dans l'Union Européenne
- Deux formules de chèques de banque par mois
- La réalisation des opérations de caisse

Gratuit

- (1) Services Bancaires de Base : les titulaires dont les comptes de dépôt sont ouverts sur désignation de la Banque de France dans le cadre de l'article L. 312-1 du Code Monétaire et Financier (CMF), bénéficient gratuitement des services tels que mentionnés à l'article D. 312-5-1 du CMF et mentionnés par le symbole ▲, dont notamment une carte de paiement à autorisation systématique, les virements/prélèvements et 2 chèques de banque par mois. Les prestations identifiées par le symbole ● sont les prestations de base mentionnées par l'article D. 312-5 du Code Monétaire et Financier.
- (2) Envoi sous réserve d'un minimum d'une opération sur la période indiquée.
- (3) Enfants mineurs, conjoint (marié, pacsé ou en concubinage) du titulaire de l'une des Offres Groupées de Services citées ci-dessus.
- (4) Frais prélevés annuellement sur chaque compte inactif, dans la limite de 30 euros et du solde créditeur du compte, après déduction des frais et commissions perçus par la Caisse Régionale en contrepartie des opérations relatives à la gestion et à la clôture de ces comptes inactifs et des produits et services bancaires liés à ces comptes.
- (5) La date de valeur est la date prise en compte pour le calcul des intérêts débiteurs.
- (6) Jour ouvré selon les critères de la Banque de France : du lundi au vendredi même si votre agence est ouverte le samedi.
- (7) Délivrance dans une agence de la Caisse Régionale du Crédit Agricole d'Île-de-France ou dans une agence d'autre Caisse Régionale du Crédit Agricole, d'une carte de retrait d'espèces en euro, à usage unique, auprès d'un distributeur d'une agence de Caisse Régionale du Crédit Agricole.
- (8) Service proposé dans certaines agences uniquement.
- (9) Carte détenue par les clients qui n'ont pas la faculté de disposer d'un chéquier, sous réserve d'acceptation par la banque.



BANQUE À DISTANCE

Internet

Abonnement aux services de banque à distance sur www.ca-paris.fr⁽¹⁾

Frais d'utilisation de banque à distance (internet, téléphone fixe, téléphone mobile, SMS, etc.).

Crédit Agricole En Ligne (CAEL) consultation des comptes : Service de banque en ligne limité à la consultation des comptes, la réalisation de virements internes et la souscription de produits et services par signature électronique ▲●	Gratuit
Crédit Agricole En Ligne (CAEL) Internet virement externe : Crédit Agricole En Ligne consultation des comptes + virements externes	▲● Gratuit
Crédit Agricole En Ligne Action Particuliers : Service de bourse en ligne ■ Option bourse InvestStore Initial ■ Option bourse InvestStore Intégral (tarification appliquée à chaque compte équipé de l'option)	Gratuit Gratuit si 24 ordres minimum exécutés/an, sinon 99 €/an
Le service InvestStore vous permet de consulter vos placements boursiers à tout moment et d'obtenir des informations détaillées de chaque valeur (performance, évolution). Avec InvestStore Intégral, vous accédez à une offre plus étendue de services et de conseils	
Les frais d'utilisation applicables aux ordres de bourse en France figurent en page 25, rubrique placements financiers	

Application mobile

Ma banque   ▲●	Gratuit
Paiement Mobile   ▲●	Gratuit

► BON À SAVOIR

Avec l'application Paiement Mobile, vous pouvez notamment personnaliser vos alertes pour faciliter la gestion de votre budget au quotidien.

Téléphone

Accès au serveur vocal interactif 7 jours/7, 24 heures/24 via le numéro de téléphone de nos agences (appel non surtaxé) ▲●

Gratuit

Services d'alertes par SMS

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS.

Alerte Ecopage	0,50 €/mois
Alerte temps réel de gestion	1 €/mois
Alerte achat à distance	1 €/mois
Alerte solde disponible 1 SMS par semaine	0,50 €/mois
Alerte essentielle : solde débiteur 1 SMS par mois	0,50 €/mois
Alerte souplesse du découvert 1 SMS par mois	0,50 €/mois

► BON À SAVOIR

Le service d'alerte plafond carte est gratuit pour tous les clients.

► BON À SAVOIR

Le service d'alerte mise à disposition des moyens de paiement est gratuit pour tous les clients.

(1) Hors coûts d'accès et/ou de communication du fournisseur d'accès Internet.



MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT

Cartes⁽¹⁾

► BON À SAVOIR

Pour toute souscription d'une seconde carte de paiement pour le même titulaire et sur un même compte (sauf cartes mentionnées en italique), réduction de 50 % sur la cotisation de la carte la moins chère.

► BON À SAVOIR

À chaque paiement ou retrait avec une carte sociétaire (réservée aux clients agréés sociétaires) le Crédit Agricole d'Ile-de-France verse **0,01 €** en faveur d'un fonds mutualiste destiné à la réalisation de projets de développement local.

► BON À SAVOIR

Dorénavant, les cartes de paiement à débit différé et les cartes avec paiement par crédit renouvelable comportent la mention CRÉDIT.
Les cartes de paiement à autorisation systématique et les cartes de paiement à débit immédiat comportent la mention DÉBIT

COTISATION CARTES

Cartes de paiement à autorisation systématique

L'Autre Carte MasterCard ⁽²⁾ ▲●	16 €/an
MasterCard à contrôle de solde	37 €/an
Eko ⁽³⁾	37 €/an
MasterCard Mozaïc Black avec contrôle de solde (12-17 ans)	12 €/an
Carte de paiement majeur protégé	31 €/an

Cartes de paiement internationale à débit immédiat

Cartes internationales Visa ou MasterCard (hors contrat Offre Globe Trotter) ⁽⁴⁾	44,50 €/an
--	------------

Cartes internationales Visa Premier ou Gold MasterCard ⁽⁴⁾	139 €/an
Carte Mastercard Globe Trotter	2 €/mois

Cartes de paiement internationale à débit différé

Cartes internationales Visa ou MasterCard ⁽⁴⁾	43 €/an
Cartes internationales Visa Premier ou Gold MasterCard ⁽⁴⁾	137 €/an
Cartes internationales Visa Infinite ou World Elite MasterCard ⁽⁴⁾	317 €/an

Cartes de retrait

Carte de retrait majeur protégé	31 €/an
Libre Service Agence Caisse Régionale (LSA CR) ⁽⁶⁾	Gratuit

Cartes plus commercialisées

(cf. P. 37).

RETRAIT D'ESPÈCES PAR CARTE EN EUROS ⁽⁷⁾

Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets	du Crédit Agricole	d'autres banques
Carte Bancaire Nationale	Gratuit	1 €/retrait dès le 1er retrait
L'Autre Carte MasterCard ⁽²⁾ ▲●		
Carte de paiement majeur protégé		
Carte MasterCard Mozaïc Black avec contrôle de solde	Gratuit	1 €/retrait à partir du 4e retrait/mois
MasterCard à contrôle de solde, Carte internationale MasterCard ou Visa		
Carte 18-30 ans Globe Trotter et Mastercard Globe Trotter	Gratuit	Gratuit
Carte internationale Gold MasterCard, Visa Premier		
Carte World Elite MasterCard et Visa Infinite		

RETRAIT D'ESPÈCES PAR CARTE HORS EUROS ⁽⁸⁾ (hors frais de conversion monétaire*)

Carte 18-30 ans Globe Trotter et Mastercard Globe Trotter		Gratuit
Cartes internationales World Elite MasterCard ou Visa Infinite		Gratuit
Autres cartes	depuis un distributeur automatique de billets	au guichet des banques
	3 €/retrait	2 % + 6,60 €/retrait

PAIEMENT PAR CARTE (hors frais de conversion monétaire*)

Dans les pays de l'Espace Économique Européen (EEE) avec euro ⁽⁷⁾	Gratuit
Dans les pays de l'Espace Économique Européen (EEE) hors euro et dans les pays hors Espace Économique Européen (EEE) : ⁽⁸⁾	
■ Frais sur paiements effectués avec la carte World Elite MasterCard et Visa Infinite	Gratuit
■ Frais sur paiements effectués avec la carte 18-30 ans Globe Trotter ou avec la Mastercard Globe Trotter	Gratuit
■ Frais sur paiements effectués avec les autres cartes	2,50 %/opération

AUTRE OPÉRATION CARTE

Frais d'opposition (blocage) de la carte à la demande du client ou par la banque pour usage abusif	Gratuit
Envoi de carte à domicile ⁽⁹⁾	Gratuit
Rédition du code confidentiel	
■ Par courrier	9,30 €
■ Par SMS	1,50 €
Frais d'envoi sécurisé de la carte à domicile à la demande du client, frais de port Chronopost inclus ⁽¹⁰⁾	25,80 €

Virement SEPA

Les virements SEPA émis vers ou reçus des pays non membres de l'Espace Économique Européen (EEE) (ex. : Royaume-Uni et Suisse) sont facturés selon les conditions des virements internationaux en page 34.

Émission de virement SEPA ⁽¹²⁾ ▲●

Frais par virement SEPA occasionnel (avec coordonnées bancaires correctes)	Internet ⁽¹⁴⁾	Agence
Vers un compte détenu au Crédit Agricole d'Ile-de-France	Gratuit	Gratuit
Vers un compte détenu dans une autre banque ⁽¹¹⁾ (y compris LCL et Caisses Régionales du Crédit Agricole, hors Ile-de-France)	Gratuit	3,60 €/ opération ⁽¹³⁾
Virement SEPA permanent	Internet ⁽¹⁴⁾	Agence
Frais de mise en place d'un virement permanent	Gratuit	Gratuit
Frais par virement		
■ Vers un compte détenu au LCL et dans les Caisses Régionales de Crédit Agricole (y compris Crédit Agricole d'Ile-de-France)	Gratuit	Gratuit
■ Vers un compte hors Caisses Régionales de Crédit Agricole et hors LCL	Gratuit	1 €/virement ⁽¹⁵⁾

Émission d'un virement SEPA instantané

Via le service de banque à distance du Crédit Agricole En Ligne (CAEL) www.ca-paris.fr (8)

À partir du 09/01/2025

Gratuit ⁽¹¹⁾

Réception de virements SEPA (y compris instantané) ▲●

Gratuit ⁽¹¹⁾

Prélèvement SEPA/Titre Interbancaire de Paiement (TIP)

Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA ▲●

Gratuit

Frais par paiement d'un prélèvement SEPA ▲●	Gratuit
Mise en place d'une autorisation, limitation ou blocage sur un prélèvement SEPA à la demande d'un client	Gratuit
Opposition ou contestation d'un prélèvement SEPA à la demande d'un client	Gratuit
Paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA ▲●	Gratuit

Virement de trésorerie émis vers un compte en France

Virement crédité le jour même (à J) sur le compte du bénéficiaire	
■ Frais d'émission	23 €

Chèque

Chéquier renouvelé automatiquement et remis à l'agence	Gratuit
Frais d'émission d'un chèque de banque ⁽¹⁶⁾ ▲	13,60 €
■ En supplément, en cas de mise à disposition d'un chèque de banque dans une autre Caisse Régionale	5,30 €
Frais d'envoi de chéquier en courrier suivi (à domicile ou dans une autre agence)	3 € + frais postaux
Chèque non standard (traitement spécifique de chèque hors norme interbancaire)	13 €
Chèque revenant impayé pour motif autre que sans provision	10 €
Frais d'opposition sur chèque ou chéquier par l'émetteur (prix forfaitaire)	13 €

* L'opération de change est effectuée au taux de change appliqué par Visa ou Mastercard au jour du traitement de l'opération.

Ce taux s'exprime en marge de pourcentage appliquée au taux de change publié par la Banque Centrale Européenne (BCE). Voir exemples sur : www.ca-paris.fr, rubrique « Tarifs ».

- (1) Sous réserve d'acceptation de la banque.
- (2) Carte détenue par les clients qui n'ont pas la faculté de disposer d'un chéquier, sous réserve d'acceptation par la banque.
- (3) Carte souscrite hors offre groupée Eko.
- (4) Carte déclinable en version « Sociétaire » (réservée aux clients agréés sociétaires) pour le même tarif. Sous réserve de disponibilité.
- (6) Retraits aux distributeurs du Crédit Agricole d'Ile-de-France uniquement.
- (7) En euros ou équivalent en devises suédoises ou leu roumain, dans l'Espace Économique Européen (EEE) (conformément au règlement européen UE n° 2021/1230).

- (8) Dans l'Espace Économique Européen (EEE), avec une autre devise que euros ou devises suédoises ou leu roumain et hors Espace Économique Européen (EEE).
- (9) Service gratuit pour les cartes en renouvellement à échéance et les remplacements de carte pour motif « carte défectueuse ».
- (10) Concerne les envois lors de la 1re commande de la carte.
- (11) Pour les pays n'appartenant pas à l'Espace Économique Européen (EEE), comme la Suisse et le Royaume-Uni, le règlement UE n° 2021/1230 ne s'applique pas. Le tarif appliqué est celui des virements internationaux.
- (12) Si la banque du bénéficiaire est accessible automatiquement, les virements sont exécutés le jour ouvrable qui suit celui du débit de votre compte.
- (13) Si le virement est hors France et doit être exécuté en valeur jour ou si la banque du bénéficiaire n'est pas accessible automatiquement, le tarif appliqué est celui des virements internationaux.
- (14) Pour les titulaires de CAEL Internet virement externe.
- (15) Frais prélevés à chaque virement
- (16) Gratuité limitée à 2 émissions par mois dans le cadre du droit au compte.



OFFRES GROUPÉES DE SERVICES

Formules de compte

	Formule Prestige 29 €/mois	Formule Premium 15 €/mois	Formule Essentiel 6,90 €/mois
Cartes avec assistances et assurances incluses			
Cartes internationales Visa ou MasterCard ⁽¹⁾	-	-	X
Cartes internationales Visa Premier ou Gold MasterCard ⁽¹⁾	-	X	-
Cartes internationales Visa Infinite ou World Elite MasterCard (avec conciergerie incluse) ⁽¹⁾	X	-	-
Une 2 ^{de} carte internationale Visa ou Mastercard pour le titulaire de la formule	X	-	-
Une carte internationale Visa ou MasterCard ou Visa Premier ou Gold MasterCard pour mon conjoint	X	X	-
Une carte Mastercard Mozaïc pour mes enfants 12-17 ans (max 3 enfants)	X	-	-
Assurances			
SécuriCOMPTE : Assurance moyen de paiement et effets personnels ⁽²⁾	-	-	X
SécuriCOMPTE Premium : Assurance moyen de paiement et effets personnels ⁽²⁾	X	X	-
SécuriWEB Premium : Garantie achat à distance ⁽²⁾	X	X	-
SécuriPANNE : Prolongation garantie constructeur ⁽²⁾	X	X	-
SécuriSHOPPING : Garantie achat en cas de vol et d'accident ⁽²⁾	X	X	-
Services du quotidien			
Tenue de compte	X	X	X

E-relevés mensuel	X	X	X
Commissions d'Intervention ⁽³⁾	Illimité	1/an	1/an
Chèques de Banque (nb exonérations/an)	Illimité	1/an	1/an
Envoi en pli simple d'une carte	X	X	X
Frais d'opposition sur chèque	X	X	Tarif standard (cf. P. 15)
Refabrication en urgence de la carte perdue ou volée	X	X	X
Refabrication de la carte perdue ou volée	X	X	X
Rédition du code confidentiel de la carte bancaire	X	X	X
Retraits en euro dans les distributeurs Crédit Agricole ⁽⁴⁾	Illimité	Illimité	Illimité
Retraits hors distributeurs Crédit Agricole en euros dans la zone euro et dans les pays de l'EEE en euro ou en devises ⁽⁴⁾	Illimité	Illimité	1 € à partir du 4e retrait/mois
Retraits en devises dans les pays hors de l'EEE ⁽⁴⁾	Illimité	2/an	Tarif standard (cf. P. 12)
Paiements par carte dans l'EEE en euro	Illimité	Illimité	Illimité
Paiements par carte en devise dans ou hors pays de l'EEE	Illimité	2/an	Tarif standard (cf. P. 13)
Virement émis ou reçus non SEPA	Illimité	2/an	Tarif standard (cf. P. 13 et 14)
Frais par paiement d'un prélèvement SEPA, frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA, paiement de TIP SEPA, émission et réception de virements SEPA ⁽⁵⁾	X	X	X
Virement SEPA instantané	Illimité	Illimité	Tarif standard (cf. P. 13 et 14)
Extra-bancaire			
Revue Merci pour l'info	X	X	X

Accès illimité aux contenus du site www.mercipourlinfo.fr	X	X	X
Les experts de Merci pour l'info	Illimité	Illimité	2 demandes/an
Mon Kiosque Presse	X	-	-

X inclus dans la formule

- exclus de la formule

Offre groupée à destination des jeunes

(0 à 30 ans cf. P. 28).

Offre à destination des clients en situation de fragilité financière ⁽⁶⁾

- Tenue de compte
- Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) – Carte « L'Autre Carte MasterCard » ⁽⁷⁾
- Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, SMS, etc.) – CAEL Internet virement externe ⁽⁸⁾⁽¹⁰⁾
- Émission et réception de virement SEPA dans l'Espace Économique Européen (EEE) ⁽⁹⁾
- Paiement de prélèvement SEPA/TIP SEPA
- Information premier prélèvement SEPA
- Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : - Alerte essentielle (mensuelle) – solde débiteur - Alerte essentielle – mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement ⁽¹⁰⁾
- Relevé de compte papier ou électronique (mensuel) ⁽¹⁰⁾
- Envoi de carte à domicile (pour les renouvellements)
- Versement d'espèces en agence ⁽¹⁰⁾
- Retrait d'espèces en agence sans émission de chèque ⁽¹⁰⁾
- Chèques de banque (2 par mois)
- Fourniture de Relevés d'Identité Bancaire (RIB) ⁽¹⁰⁾

1 €/mois soit 12 €/an

- Changement d'adresse (1 par an)⁽¹⁰⁾

Exonération des frais d'irrégularités et d'incidents suivants :

- Les commissions d'intervention
- Les frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé
- Le forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision
- Les frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision
- Les frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision
- Les frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques
- Les frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire
- Les frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque

Offre tarifaire spécifique à destination des clients suivis par le dispositif Point Passerelle

(dispositif d'écoute et d'accompagnement qui a pour vocation de traiter l'ensemble des difficultés liées à la survenance d'un « évènement de vie » rencontrée par toute personne physique, cliente du Crédit Agricole d'Ile-de-France à titre particulier).

Facturation des frais d'irrégularités et d'incidents suivants : commission d'intervention, frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision, forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision, frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision (maximum 1 par jour et par titulaire) à 50 % du prix standard dans la limite de 25 €/mois..

Formule Eko

Offre groupée de produits et services réservée aux particuliers majeurs

Gestion du compte

Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, SMS, etc.) – CAEL Internet virement externe⁽¹⁰⁾

Tenue de compte

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS :

- Alerte si solde du compte inférieur à 20 €
- Alerte essentielle – Solde débiteur
- Alerte Mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement⁽¹⁰⁾
- Alerte consommation des forfaits de retraits hors distributeur Crédit Agricole

E-relevé mensuel⁽¹⁰⁾

2 €/mois

Moyens de paiement

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement international à débit immédiat et à autorisation systématique) – Cotisation carte Mastercard Eko

Renvoi du code confidentiel de la carte

Opposition faite par le titulaire de la carte ⁽¹⁰⁾

Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque ⁽¹⁰⁾⁽¹⁰⁾

Remplacement de la carte perdue ou volée ⁽¹⁰⁾

Forfait des opérations courantes illimitées (comprenant les opérations de virements SEPA, de prélèvement SEPA et de TIP SEPA)

Chéquier (sur demande)

Retrait d'espèces par carte

Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets de la Caisse Régionale d'Ile-de-France et d'autres Caisses Régionales de Crédit Agricole

Gratuit

Retraits d'espèces dans les pays de l'Espace Économique Européen (EEE) (hors frais de conversion monétaire) ⁽¹¹⁾

25 retraits/an inclus, en euro ou en devise, puis 1 €/retrait

Retraits d'espèces hors pays de l'Espace Économique Européen (EEE) (hors frais de conversion monétaire) ⁽¹¹⁾

10 retraits/an inclus, puis 3 €/retrait

Tous les produits, services et opérations non listés ci-dessus sont tarifés selon le barème en vigueur dans les rubriques concernées.

L'offre Eko sera résiliée en cas de souscription d'une carte complémentaire ou de souscription d'une autorisation de découvert. Cette résiliation entraînera l'arrêt du prélèvement de la cotisation mensuelle ci-dessus et l'application immédiate du barème tarifaire portant les principales conditions générales de banque en vigueur.

Offres groupées plus commercialisées

(cf. P. 37).

- (1) Carte déclinable en version « Sociétaire » (réservée aux clients agréés sociétaires) pour le même tarif. Sous réserve de disponibilité
- (2) voir conditions contractuelles
- (3) Les commissions perçues par les établissements de crédit ne peuvent dépasser par compte bancaire un montant de 8 euros par opération et de 80 euros par mois.
- (4) Au moyen de la carte incluse dans l'offre.
- (5) Sauf gratuité imposée par la loi.
- (6) En application de l'article L. 312-1-3 alinéa 2 du Code Monétaire et Financier relatif à l'offre spécifique destinée aux clients en situation de fragilité financière. Cotisation de l'offre : en application de l'article R. 312-4-3 du Code Monétaire et Financier, montant revalorisé annuellement en fonction de l'indice INSEE des prix à la consommation hors tabac.
- (7) Pour les détenteurs de CS Prélude avant juillet 2011, c'est la carte Prélude.

- (8) Hors coûts d'accès et/ou de communication du fournisseur d'accès Internet.
- (9) Dans l'Espace Économique Européen (EEE), avec une autre devise que euros ou devises suédoises ou leu roumain et hors Espace Économique Européen (EEE).
- (10) Services gratuits.
- (11) L'opération de change est effectuée au taux de change appliqué par Visa ou Mastercard au jour du traitement de l'opération. Ce taux s'exprime en marge de pourcentage appliquée au taux de change publié par la Banque Centrale Européenne (BCE). Voir exemples sur : www.ca-paris.fr, rubrique « Tarifs ».



IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS

Commission d'intervention

Somme perçue par l'établissement pour l'intervention en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier (présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision...).

- Plafond de

8 €/opération dans la limite
d'une commission
d'intervention par jour

- Plafond de

80 €/mois

Exonération de commission d'intervention en cas d'incident généré par un paiement par carte inférieur à 10 €.

Pour les titulaires des Services Bancaire de Base associés au Droit au Compte

- Plafond de

4 €/opération dans la limite
d'une commission
d'intervention par jour

- Plafond de

20 €/mois

Opérations particulières

Frais par saisie attribution ou conservatoire

95 €

Frais par mise en place (paiement direct) de pension alimentaire

95 €

Frais par saisie administrative à tiers détenteur

10 % du montant de la créance
du Trésor Public dans la limite
d'un plafond de 100 €

Incident de paiement

Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision non rejeté (maximum 1 par jour et par titulaire)

12,50 €

Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision (comprenant la commission d'intervention, les frais pour lettre d'information préalable, la gestion du dossier d'interdiction bancaire, le blocage de provision, l'édition d'un certificat de non paiement et la déclaration de mainlevée auprès de la Banque de France)⁽¹⁾ :

- Par chèque impayé d'un montant ≤ à 50 €

30 €

- Par chèque impayé d'un montant > à 50 €	50 €
Frais pour paiement d'un chèque émis par le client en contravention avec son Interdiction Bancaire (IB)	22 €
Frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques	18,20 €
Frais de déblocage de fonds	8,10 €
Frais par rejet de prélèvement pour défaut de provision (commission d'intervention incluse) ⁽²⁾ :	
- Par prélèvement d'un montant > 20 €	20 €
- Par prélèvement d'un montant < 20 €	Plafonné au montant du prélèvement rejeté
Frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé	13 €

Le cumul des frais d'irrégularités et d'incidents suivants : commissions d'intervention, frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision, forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision, lettre d'information préalable pour chèque sans provision, lettre d'information pour compte débiteur non autorisé, est plafonné à **300 € par mois** .

Plafond de frais d'irrégularités et d'incidents applicable aux clients identifiés comme éligibles à l'offre spécifique destinée aux clients en situation de fragilité financière (3) pour les frais suivants :

- Les commissions d'intervention
- Les frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision
- Les frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé
- Le forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision
- Les frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision
- Les frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision
- Les frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques
- Les frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire
- Les frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque

25 €/mois

(1) Gratuité en cas de nouveau rejet du même chèque dans un délai de 30 jours suite à la première présentation.

(2) En cas de nouveau rejet du même ordre de paiement, et au besoin sur justification par tous moyens, la commission d'intervention et les frais de rejet liés à cette nouvelle présentation seront gratuits.

- (3) En application de l'article L. 312-1-3 alinéa 2 du Code Monétaire et Financier relatif à l'offre spécifique destinée aux clients en situation de fragilité financière. Cotisation de l'offre : en application de l'article R. 312-4-3 du Code Monétaire et Financier, montant revalorisé annuellement en fonction de l'indice INSEE des prix à la consommation hors tabac.



DÉCOUVERTS ET CRÉDITS

Découverts ⁽¹⁾

Autorisation de découvert	Nous consulter
Découvert non autorisé ou dépassement de l'autorisation de découvert (Taux Annuel Effectif Global maximal). Taux débiteur indexé sur le plafond réglementaire des crédits de trésorerie aux particuliers jusqu'à 3 000 euros calculé par la Banque de France et publié chaque trimestre au Journal Officiel. ⁽²⁾	Fixé dans la limite du taux d'usure

Crédits à la consommation

Gamme « Prêts à consommer »	Nous consulter
■ Frais de dossier ⁽³⁾ - Mini.	1 % du montant emprunté ⁽⁴⁾ 50 €
Autres prêts	Nous consulter

Crédits immobiliers

Gamme « Prêt habitat »	Nous consulter
■ Frais de dossier - Mini.	1 % du montant emprunté 50 €
Assurances liées au prêt	
■ Décès, perte totale et irréversible d'autonomie, incapacité de travail	Nous consulter
■ Perte d'emploi	Nous consulter

Autres opérations liées au crédit

Forfait de réédition de tableau d'amortissement	30 €
Édition de décompte de remboursement de crédit pour les prêts mis en place avant le 01/07/2016	40 €
Attestations diverses liées au prêt	40 €

Nantissement épargne groupe Crédit Agricole	155 €
Nantissement épargne hors groupe Crédit Agricole	310 €
Mainlevée totale/partielle de garantie avec/sans remboursement anticipé du crédit	
■ Mainlevée nantissement épargne groupe Crédit Agricole	50 €
■ Mainlevée nantissement épargne hors groupe Crédit Agricole et Partenaires	100 €
■ Mainlevée hypothécaire/Caution solidaire	105 €
■ Modification des conditions de crédit avec avenant	0,30 % du capital restant dû
- Mini	500 €
- Maxi	2 000 €
■ Modification des conditions de crédit sans avenant	0,30 % du capital restant dû
- Mini	200 €
- Maxi	400 €
Opération sur le bien financé (démembrement de propriété, donation, etc.) nécessitant une analyse et un accord du prêteur	103,50 €/prêt
■ Frais de recherche sur crédit :	
■ Sans désarchivage physique du dossier	26 €/crédit
■ Avec désarchivage physique du dossier	
- Mini	52,70 €/crédit

► BON À SAVOIR

Pour toute demande de recherche dont le coût est supérieur à **51 €** un devis préalable sera établi et devra être accepté par le client.

- (1) Autorisation de découvert accordée après étude et acceptation de la banque en fonction de la situation du client et de ses capacités de remboursement.
- (2) Le taux débiteur en vigueur figure sur les relevés de compte.
- (3) Sauf prêt regroupé : nous consulter.
- (4) Pourcentage du montant emprunté.



ÉPARGNE ET PLACEMENTS FINANCIERS

Épargne bancaire

Livret Jeune Mozaïc (12-24 ans)	Gratuit
Livret Tiwi (0-11 ans)	Gratuit
Compte sur Livret, Compte Épargne Logement, Livret Sociétaires ⁽¹⁾	Gratuit
Livret de Développement Durable et Solidaire (LDDS), Livret d'Épargne Populaire	Gratuit
Livret A	Gratuit
Dépôts à terme	Gratuit
Plan Épargne Logement	Gratuit
Frais de transfert de comptes d'épargne (PEL, CEL, LEP et PEP) vers d'autres banques hors Crédit Agricole	80 €/compte
Actilibre ⁽²⁾ (service de gestion des excédents de trésorerie, notamment Ecopage)	1 €/mois soit 12 €/an

Placements financiers

Ouverture d'un compte-titres, d'un Plan d'Épargne Boursière (PEB), d'un Plan d'Épargne en Actions (PEA)	Gratuit
---	---------

Assurance-vie, PER	Nous consulter
--------------------	----------------

Ordres de bourse

Encaissement des coupons	Gratuit
Amortissements d'emprunts	Gratuit

Frais de courtage et commission de placement (hors frais de marché)

	Sur Bourse française (actions, obligations, CCI ⁽³⁾ , bons)	Sur Bourse étrangère ⁽⁴⁾
Par InvestStore Integral (service destiné aux investisseurs actifs)	Ordre > 1 100 € = 0,09 % Ordre ≤ 1 100 € = 0,99 % Warrants : 0,7 % avec un minimum de 8,45 €	0,50 % avec un minimum de 20 €
Par InvestStore Initial	0,50 %€	0,5 % avec un minimum de 20 €

Par Agence ou Plateforme bourse (Tél. 08 00 11 75 75)
(5)(6)

1,20 %€

1,2 % avec un minimum
de 20 €

Oppositions sur titres guichet détenus matériellement

12,70 €
+ frais Euronext

Souscription et vente de titres non cotés

- Maxi

1,20 % du montant de la
souscription
1 000 €

Conversion de titres

17,20 €/ligne

Commission de Service de Règlement Différé (SRD)⁽⁷⁾

0,02 %

OPC ⁽⁸⁾

Les droits d'entrée et de sortie, variables selon les OPC, figurent sur le Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI) visé par l'Autorité des Marchés Financiers.

Frais de souscription OPC Crédit Agricole (hors frais émetteur)

Gratuit

Frais de souscription OPC hors Crédit Agricole (hors frais émetteur)

30,50 €

OPC étrangers

Nous consulter

Or

Nous consulter

Droits de garde sur compte-titres et sur PEA

► BON À SAVOIR

Les droits de garde sont prélevés en début de chaque semestre civil et calculés sur la valeur des titres comptabilisés au 31 décembre et au 30 juin du semestre précédent.

Frais de tenue de compte-titres d'un Plan d'Épargne Boursière (PEB), d'un Plan d'Épargne en Action (PEA)

Gratuit

Droit fixe par ligne ⁽⁹⁾

2,50 €/semestre/compte

Droit fixe par ligne des titres non cotés (PEA, PEA-PME), en nominatif ou étrangers (Comptes-titres ordinaires)

12,50 €/semestre

Commission proportionnelle à la valorisation du portefeuille (exonération OPC Crédit Agricole)* ⁽⁹⁾ 0,20 %/semestre

0,20 %/semestre

Maximum de perception (par compte)	250 €/semestre
------------------------------------	----------------

► BON À SAVOIR

Les clients détenteurs de l'option bourse InvestStore Intégral et/ou du service de gestion conseillée et/ou des mandats de gestion bénéficient d'une exonération de droits de garde.

Transfert

Frais de transfert total ou partiel hors Crédit Agricole de compte-titres ou de PEA ⁽¹⁰⁾	15 €/ligne
Maximum de perception (par compte)	150 €

Opérations diverses

Service de gestion conseillée (cf. P. 31)	Nous consulter
Alerte et sécurisation des plus-values	Gratuit
Service « calcul de plus-values » :	
■ Attestation de cessions	15 €/attestation
■ Détail des cessions	56 €/an

(1) Réservé aux clients agréés sociétaires.

(2) Mandat de placement automatisé des excédents de trésorerie.

(3) CCI : Certificats Coopératifs d'Investissement.

(4) Pourcentage applicable sur le montant brut de négociation contre-valorisé en euros auquel il faudra ajouter le courtage de l'intermédiaire étranger et l'impôt de Bourse.

(5) Aux heures d'ouvertures de votre agence.

(6) Coût de la communication variable, selon les tarifs appliqués par votre opérateur, susceptible d'enregistrement. Du lundi au vendredi (jours ouvrés) de 8 h 30 à 18 heures

(7) Ce taux s'applique sur les achats, les ventes et les reports, de la date d'exécution à la date de report ou à la date à laquelle les titres sont revendus. Minimum par opération : 3 €.

(8) Organisme de Placement Collectif.

(9) Exonération pour les OPC Crédit Agricole : AMUNDI (hors filiales), Banque de Financement et de Trésorerie (BFT) et CPR.

(10) + frais du correspondant pour transfert entrée et sortie de titres étrangers.



► BON À SAVOIR

Les jeunes peuvent avoir accès à toutes les offres dès lors qu'ils satisfont à leurs conditions et avec l'autorisation du représentant légal pour les mineurs.

Cotisation carte ⁽¹⁾

Cotisation carte Mastercard Globe Trotter	
■ Les retraits et paiements sont gratuits partout dans le monde	2 €/mois
Cotisation carte MasterCard Mozaïc Black avec contrôle du solde (12-17 ans)	12 €/an

Virements internationaux

Les jeunes de 18-30 ans inclus (hors offre Globe Trotter) bénéficient du remboursement des frais du Crédit Agricole d'Ile-de-France, d'un virement par mois, depuis leur compte de dépôt vers l'étranger partout dans le monde. Les clients détenteurs de la carte 18-30 Globe Trotter (hors offre Globe Trotter) bénéficient du remboursement illimité de leurs frais de virements internationaux depuis leur compte de dépôt. ⁽²⁾ Remboursements hors frais des banques étrangères pris en charge par les clients (frais OUR de virements émis ou BEN de virements reçus).

Découverts et crédits

Prêt Mozaïc Permis	Nous consulter
Prêt Étudiants/Prêt Apprentis	Nous consulter
■ Frais de dossier	Gratuit
■ Autres conditions	Nous consulter
Caution logement Good Loc'	Nous consulter
Avance Coup de main (5 000 € maxi.)	
■ Taux débiteur	Nous consulter
■ Frais de dossier (le TAEG de l'Avance Coup de main figure au contrat de crédit)	Gratuit

Épargne et placements financiers

Livret Tiwi (0-11ans), Livret Jeune Mozaic (12-24 ans), Livret A, PEL :

■ Ouverture

Gratuit

■ Rémunération

Nous consulter

Offre 1re épargne (jusqu'à 11 ans inclus) : 15 € offerts pour l'ouverture d'un premier livret (Livret A, PEL ou Livret Tiwi)

Gratuit

Assurance

Crystal Studies : Assurance santé des étudiants à l'étranger

Nous consulter

Formule Globe Trotter

(offre réservée aux 18-30 ans inclus)

Gestion du compte

Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, SMS, etc.) : Crédit Agricole En Ligne Vision option virement externe ⁽³⁾

Tenue de compte

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS :

■ Alerte solde débiteur et rejet d'opérations

■ Alerte essentielle – Mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement ⁽³⁾

► BON À SAVOIR

Pour bénéficier de l'abonnement aux alertes par SMS, la souscription du contrat Offre Globe Trotter (carte avec visuel bleu) est obligatoire

E-relevé mensuel ⁽³⁾

Moyens de paiement

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat) « Mastercard Globe Trotter » (cotisation carte)

Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque ⁽³⁾

2 €/mois

Frais d'opposition de la carte par le titulaire⁽³⁾

Frais de refabrication de la carte perdue ou volée⁽³⁾

Forfait des opérations courantes illimitées comprenant les opérations virement SEPA, de prélèvement SEPA et de TIP SEPA

Émission et réception de virements non SEPA (opérations libellées ou en euro ou en devises)

Chéquier⁽³⁾

Retraits d'espèces (hors frais de conversion monétaire⁽⁴⁾)

En euro à un distributeur automatique de billets de la Caisse régionale du Crédit Agricole d'Ile-de-France

En euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement

En devises hors de la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement

Paiement par carte (hors frais de conversion monétaire⁽⁴⁾)

En euro ou en devises, dans ou hors pays de l'Espace Économique Européen (EEE)

Tous les produits, services et opérations non listés ci-avant sont tarifés selon le barème en vigueur dans les rubriques concernées. L'offre Globe Trotter sera résiliée le jour du 31e anniversaire du titulaire ainsi que, notamment, en cas de résiliation du contrat carte de paiement MasterCard Globe Trotter ou de souscription d'une carte de paiement complémentaire. En cas de résiliation de l'offre Globe Trotter, le titulaire continue de bénéficier des produits et services listés ci-dessus non résiliés.

La résiliation entraîne l'arrêt du prélèvement de la cotisation mensuelle ci-dessus et l'application immédiate du barème tarifaire en vigueur à la date de la résiliation.

► BON À SAVOIR

Pour toute souscription à une offre Globe Trotter : SécuriCOMPTE Plus (l'assurance perte ou vol de moyens de paiements), SécuriWEB standard (garantie des achats à distance) et SécuriTRESORERIE (l'assurance du découvert*) sont à **1 €/mois** chacun.

**Quelle que soit la tranche de découvert.*

(1) Sous réserve d'acceptation de la banque.

(2) S'applique sur les frais facturés par le Crédit Agricole Ile-de-France au donneur d'ordre.

(3) Services gratuits.

(4) L'opération de change est effectuée au taux de change appliqué par Visa ou Mastercard au jour du traitement de l'opération. Ce taux s'exprime en marge de pourcentage appliquée au taux de change publié par la Banque Centrale Européenne (BCE). Voir exemples sur : www.ca-paris.fr, rubrique « Tarifs ».

<p>Abonnement au service de Banque à distance sur www.ca-paris.fr ⁽¹⁾ Crédit Agricole Action Particuliers, accès aux opérations de bourse</p> <p>■ InvestStore Intégral</p>	<p>96 €/an, Gratuit si 24 ordres minimum exécutés/an</p>
<p>Cotisation carte de paiement World Elite MasterCard, Visa Infinite (à débit différé) ⁽²⁾</p>	<p>307 €/an</p>
<p>Compte de dépôts en usufruit et nue-propriété : étude de dossier et frais de traitement</p>	<p>157 €</p>
<p>Gestion conseillée</p> <p>■ Gestion en OPC (PEA, compte-titres et assurance-vie)</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1 contrat - 2 contrats - 3 contrats et plus <p>■ Gestion en Titres vifs (PEA et compte-titres)</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1 contrat - 2 contrats et plus 	<p>60 €/trimestre</p> <p>90 €/trimestre</p> <p>110 €/trimestre</p> <p>150 €/trimestre</p> <p>225 €/trimestre</p>
<p>La dégressivité tarifaire ne s'applique pas entre OPC et Titres vifs. Aucun droit de garde n'est applicable. Des frais de gestion spécifiques aux fonds sélectionnés peuvent s'appliquer.</p>	
<p>Relevé IFI</p>	<p>Gratuit</p>
<p>Étude patrimoniale</p>	<p>550 €/par étude</p>

(1) Hors coûts d'accès et/ou de communication du fournisseur d'accès Internet.

(2) Carte déclinable en version « Sociétaire » (réservée aux clients agréés sociétaires) pour le même tarif. Sous réserve de disponibilité



SERVICES DE SUCCESSION

Frais de gestion de dossier de succession en fonction des avoirs (hors Assurance-vie)

■ < 10 000 €	36,20 €
■ De 10 000 € à 50 000 €	82,80 €
■ De 50 000 € à 75 000 €	414 €
■ > 75 000 €	621 €



AUTRES SERVICES

Compte de campagne électorale	931,50 €/an
Les Services à La Personne	Nous consulter

Abonnement à des revues

Merci pour l'info Prestige (version numérique) ■ Accès illimité au service de renseignements Les experts de Merci pour l'info ■ Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.mercipourlinfo.fr ■ Mon Kiosque Presse avec accès à 8 titres en version numérique (Merci pour l'info, Santé magazine, Détente Jardin, Régali, Maison Créative, Détours en France, Plus de Pep's, Parents)	48 €/an
Merci pour l'info Premium (version numérique) ■ Accès illimité au service de renseignements Les experts de Merci pour l'info ■ Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.mercipourlinfo.fr	18 €/an

<ul style="list-style-type: none"> ■ Le magazine Merci pour l'info (12 numéros/an) dont ses guides pratiques en version numérique 	
<p>Merci pour l'info Essentiel (version numérique)</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Accès au service de renseignements Les experts de Merci pour l'info : 2 demandes/an ■ Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.mercipourlinfo.fr ■ Le magazine Merci pour l'info (12 numéros/an) dont ses guides pratiques en version numérique 	12 €/an
<p>Merci pour l'info Essentiel (version papier et numérique)</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Accès illimité au service de renseignements Les experts de Merci pour l'info ■ Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.mercipourlinfo.fr ■ Le magazine Merci pour l'info (12 numéros/an) dont ses guides pratiques en version numérique et en version papier 	49,80 €/an
Détente Jardin	17,60 €/an
Détours en France	11,25 €/trim
Maison Créative	19,90 €/an
Régal	23,90 €/an
Parents	25,90 €/an
Santé Magazine	7,90 €/trim

► **BON À SAVOIR**

3 numéros **Offerts** pour toute souscription d'abonnement annuel.

Plus de Pep's	19,90 €/trim
---------------	---------------------

► **BON À SAVOIR**

1 numéro **Offert** pour toute souscription d'abonnement annuel.

► **BON À SAVOIR**

Service client Uni-Médias :

pour toute question relative aux publications  **N°Cristal 09 69 32 34 40**

APPEL NON SURTAXE



OPÉRATIONS INTERNATIONALES

Virements internationaux

(y compris virements SEPA de et vers la Suisse et le Royaume-Uni)⁽¹⁾

Frais par virement international émis, en euros ou autres devises :		
■ Frais « SHARE » (seuls les frais du Crédit Agricole d'Ile-de-France sont à la charge du donneur d'ordre) ⁽²⁾		0,10 %
	- Mini.	22 €
■ Frais « OUR » (tous les frais, y compris ceux des banques étrangères sont à la charge du donneur d'ordre) ⁽³⁾		0,10 %
	- Mini.	22 €
	+ Majoration des frais	21 €
Frais par virement international reçu, en euros ou autres devises ⁽⁴⁾		21 €
Frais de recherches et d'investigations (recherche de fonds, avis de sort...)		42 €
Frais de copie de virement Swift :		
	≤ 6 mois	16 €/copie
	> 6 mois	37 €/copie

► BON À SAVOIR

Pour toute demande de copie dont le coût total est supérieur à **51 €**, un devis préalable sera établi.

► BON À SAVOIR

Les jeunes de 18-30 ans inclus (hors offre Globe Trotter) bénéficient du remboursement des frais du Crédit Agricole d'Ile-de-France, d'un virement par mois, depuis leur compte de dépôt vers l'étranger partout dans le monde.

Les clients détenteurs de la carte 18-30 Globe Trotter (hors offre Globe Trotter) bénéficient du remboursement illimité de leurs frais de virements internationaux depuis leur compte de dépôt. (cf. P. 29).⁽⁵⁾

Remboursements hors frais des banques étrangères pris en charge par les clients (frais OUR de virements émis ou BEN de virements reçus).

Chèques à l'international

Encaissement de chèques :	
■ Crédit immédiat « sauf bonne fin » ⁽⁶⁾	0,10 %
- Mini.	25 €
■ Crédit après encaissement	0,10 %
- Mini.	32 €
Retour impayé de chèque à l'encaissement	75 €/chèque
Présentation au paiement par une banque étrangère d'un chèque émis par le client	
- Par chèque présenté	0,10 %
- Mini.	35,50 €

Toutes les négociations de devises supportent une commission de change égale à **0,05 %** ⁽²⁾ du montant de la transaction avec un minimum de **20 €**.

Aux conditions ci-dessus, doivent être ajoutés le cas échéant la commission de change, les frais de port et de transmission (frais de Swift) ci-dessous, ainsi que les éventuels frais demandés par les banques étrangères.

Les frais de Swift	
Europe	13 €
Amérique du Nord	16 €
Reste du monde	25 €
Les frais de port	
Recommandé France	12 €
Express Europe	22 €
Express Reste du monde	27 €

Divers

Frais de tenue de compte en devises :	
■ Une seule devise	34,74 €/mois
■ Multi-devises	44,11 €/mois
Opérations effectuées du fait de la réglementation internationale : analyse, recherche, investigations sur opérations liées à la réglementation concernant les sanctions internationa	Selon la complexité des traitements effectués Mini. de 10 €

Paie ments par carte

(hors frais de conversion monétaire⁽⁷⁾)

Dans les pays de l'Espace Économique Européen (EEE) hors euro et dans les pays hors Espace Économique Européen (EEE) :⁽⁸⁾

■ Frais sur paiements effectués avec la carte World Elite MasterCard ou Visa Infinite

Gratuit

■ Frais sur paiements effectués avec la carte MasterCard Mozaïc à débit immédiat (ou Mozaïc M6), avec la carte 18-30 ans Globe Trotter ou avec la Mastercard Globe Trotter

Gratuit

■ Frais sur paiements effectués avec les autres cartes

2,50 %/opération

- (1) Pour les pays n'appartenant pas à l'Espace Économique Européen (EEE), comme la Suisse et le Royaume-Uni, le règlement UE n° 2021/1230 ne s'applique pas. Le tarif appliqué est celui des virements internationaux.
- (2) Jusqu'à 80 000 €, dégressif au-delà.
- (3) Option interdite pour les virements intra Espace Économique Européen (EEE) en euros ou en devises de l'Espace Economique Européen (EEE) depuis le 1er novembre 2009.
- (4) Réduit pour les virements < 105 € à 20 % du montant reçu.
- (5) S'applique sur les frais facturés par le Crédit Agricole Ile-de-France au donneur d'ordre.
- (6) Réduit pour les chèques < 115 € à 20 % du montant reçu.
- (7) L'opération de change est effectuée au taux de change appliqué par Visa ou Mastercard au jour du traitement de l'opération. Ce taux s'exprime en marge de pourcentage appliquée au taux de change publié par la Banque Centrale Européenne (BCE). Voir exemples sur : www.ca-paris.fr, rubrique « Tarifs ».
- (8) Dans l'Espace Économique Européen (EEE), avec une autre devise que euros ou devises suédoises ou leu roumain et hors Espace Économique Européen (EEE).



ASSURANCE ET PRÉVOYANCE

Protection des personnes

Complémentaire Santé	Nous consulter
Assurance des Accidents de la Vie	Nous consulter
Assurance Dépendance	Nous consulter
Téléassistance	Nous consulter
Assurances décès	Nous consulter
Garantie obsèques	Nous consulter
Crystal Studies : Assurance santé des étudiants à l'étranger	Nous consulter

Protection des biens

Assurance Auto et 2 roues	Nous consulter
Assurance Multirisque Habitation, Garantie Locative, Télésurveillance	Nous consulter
Assurance Tous Mobiles	Nous consulter

Protection contre les risques de la vie quotidienne

Protection juridique et Responsabilité civiles	Nous consulter
--	----------------

Autres assurances ⁽¹⁾

SécuriTRESORERIE jusqu'à 3 000 € (dénommé SécuriCOMPTE Découvert dans le cadre du Compte à Composer) souscrit à partir du 01/01/2017	De 1,35 € à 3 €/mois
SécuriCOMPTE Plus	2 €/mois
SécuriCOMPTE Premium	4,20 €/mois
SécuriPROTECTION (l'offre SécuriPROTECTION est intitulée SécuriBUDGET Premium dans le cadre du Compte à Composer)	2 €/mois
SécuriWEB	1,25 €/mois

Offres assurance et prévoyance n'étant plus commercialisées

(cf. P. 40).

- (1) Dans la limite et conditions prévues aux contrats d'assurances spécifiques, souscrits auprès de la Caisse d'assurances Mutuelles de Crédit Agricole (CAMCA), société d'assurance, régie par le Code des Assurances.

OFFRES N'ÉTANT PLUS COMMERCIALISÉES

Cartes

MasterCard Mozaïc (et Mozaïc-M6) de paiement (18-24 ans)	20 €/an
MasterCard Mozaïc-M6 avec contrôle du solde (12-24 ans)	12 €/an
MasterCard Mozaïc (et Mozaïc-M6) de retrait (18-24 ans)	1 €/an
Libre-service Bancaire	31 €/an
Carte Bancaire Nationale	42 €/an
Prélude ⁽¹⁾ ▲	21 €/an
« Ma première carte », carte de retrait Cirrus (12-24 ans)	10 €/an
Libre Service Agence (LSA)	Gratuit
Carte 18-30 ans Globe-Trotter	2 €/an
L'Autre Carte	16 €/an
Maestro	37 €/an

Cartes avec paiement par crédit renouvelable ⁽²⁾⁽³⁾)))

	Paiement comptant à débit immédiat	Paiement comptant à débit différé
Cart'LIB	43 €/an	42 €/an
Gold Cart'LIB ⁽⁴⁾	135 €/an	133 €/an

Offres groupées de services

Comptes Services

Mozaïc	3,15 €/mois
Mozaïc +	2,90 €/mois
MasterCard Mozaïc (et Mozaïc-M6) de retrait (18-24 ans)	3,15 €/mois

Initial	6,30 €/mois
Équilibre	7,20 €/mois
Équilibre +	6,70 €/mois
Projets	8,10 €/mois
Optimum +	7,90 €/mois
Privilège	9,85 €/mois
Privilège +	9,10 €/mois

Les services en option (liste non exhaustive)	Mozaïc +	Equilibre +	Optimum +	Privilège +
Filmobile de 1 SMS/Semaine (mini-relevés) 0,50 €/mois
Gestion des excédents de trésorerie 0,50 €/mois	Gratuit		.	.
Relevé Global des Avoirs (RGA) 0,50 €/mois			.	

Le Compte À Composer

Le Socle

(offre plus commercialisée hormis dans le cadre de l'Offre groupée à destination des clients en situation de fragilité financière (cf. P. 18))

Tenue de compte*

Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, SMS, etc.) – CAEL Internet virement externe*⁽⁵⁾

Forfait des opérations courantes illimitées (comprenant les opérations de virement SEPA, de prélèvement SEPA et de TIP SEPA)

Information premier prélèvement SEPA

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS :
- alerte essentielle (mensuelle) – solde débiteur – alerte essentielle – mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement*

Relevé de compte papier ou électronique (mensuel)*

2 €/mois**

Envoi de carte à domicile (pour les renouvellements)

► **OPTION**

Revue Merci pour l'info (3 numéros gratuits pour toute souscription d'abonnement annuel)**

* Services gratuits.

** Ce prix n'inclut pas l'abonnement à la revue Merci pour l'info (11,90 €/trimestre).

La détention préalable du socle est obligatoire pour toute souscription d'un module

Module Maîtrise du Découvert

Assurance SécuriCOMPTE Découvert jusqu'à 3 000 €

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : alerte souplesse du découvert

2,50 €/mois

► **BON À SAVOIR**

Avec le Module Maîtrise du Découvert, vous bénéficiez d'une ristourne sur vos intérêts débiteurs.⁽⁶⁾

Module Compte Sécurisé

Assurance SécuriCOMPTE Plus/SécuriCOMPTE Plus Premium**

Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur

Retrait d'espèces de dépannage⁽⁷⁾

Commande de carte en urgence

Rédition du code confidentiel

2,50 €/mois
Premium** : 3,95
€/mois

Module Épargne Pilotée

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : alerte mensuelle Écopage⁽⁶⁾

Assurance SécuriEPARGNE/SécuriEPARGNE Premium**

Relevé Global des Avoirs (RGA) Épargne/Crédit annuel (trimestriel en Premium**)

Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, SMS, etc.) – CAEL InvestStore Initial (accès aux opérations de bourse en ligne)*

2,10 €/mois
Premium** : 2,80
€/mois

Module Budget Assurances

Assurance SécuriBUDGET/SécuriBUDGET Premium**

Prise en charge des primes des assurances : auto, habitation, santé, personnes⁽⁸⁾

1,70 €/mois
Premium** : 2 €/mois

Module Suivi @ssuré

Assurance SécuriWEB/SécuriWEB Premium**

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS :

- alerte achat à distance
- alerte temps réel de gestion
- mini relevés (1 par semaine)

3,10 €/mois
Premium** : 3,80 €/mois

* Services gratuits.

** Montant de garanties supérieures.

Personnalisation de l'équipement

Les options

Assurance SécuriZEN

1,90 €/mois

Assurance SécuriLIVRETS

1,90 €/mois

Coffre⁽⁹⁾

À partir de 120 €/an

► BON À SAVOIR

En plus, les options bénéficient automatiquement du niveau de dégressivité tarifaire atteint au titre de l'équipement socle + modules.

Dégressivité tarifaire sur le montant total mensuel de la cotisation (socle + module)

■ Compris entre 4,10 et 5,09 €

-5 %

■ Compris entre 5,10 et 7,14 €

-10 %

■ Compris entre 7,15 et 9,17 €

-15 %

■ Égal à 9,18 € et plus

-20 %

Avantages Tarifaires Supplémentaires

■ Pour les 18-25 ans inclus

-30 %

■ À partir du 2e Compte À Composer souscrit et suivant (par un même client)

-50 %

Offre Freasy**gratuit**

Assurance et prévoyance

SécuriCOMPTE Protection Vol (moyens de paiement...)	2,40 €/mois
SécuriCOMPTE Protection Famille suivant l'option :	
■ Simple	2 €/mois
■ Doublement	4 €/mois
■ Triplement	6 €/mois
SécuriCOMPTE découvert (jusqu'à 3 000 €) souscrit jusqu'au 31/12/2016	De 1,35 € à 5,67 €/mois
SécuriBudget	1,70 €/mois
SécuriEpargne	0,25 €/mois
SécuriEpargne Premium	1,88 €/mois
SécuriZEN	1,90 €/mois
SécuriLIVRETS	1,90 €/mois

Épargne

CODEBIS	Gratuit
PERP	Nous consulter

- (1) Carte détenue par les clients qui n'ont pas la faculté de disposer d'un chéquier, sous réserve d'acceptation par la banque.
- (2) Carte déclinable en version « Sociétaire » (réservée aux clients agréés sociétaires) pour le même tarif. Sous réserve de disponibilité.
- (3) Carte associée à un crédit renouvelable.
- (4) Cotisation prélevée en totalité avant remboursement du bonus Gold du Crédit Agricole réduisant ce montant de 0,05 € par opération éligible effectuée avec la carte : paiement des achats, retraits aux distributeurs automatiques de billets du réseau Crédit Agricole, et dans la limite du montant maximum de la cotisation due, moins 1 € à titre de participation financière minimum. Le bonus Gold ne s'applique pas à la première cotisation. (Hors formule premium).
- (5) Hors coûts d'accès et/ou de communication du fournisseur d'accès Internet.
- (6) Module souscrit avant le 01/01/2017 : remboursement annuel à concurrence du montant d'intérêts effectif (5 € pour un découvert d'un montant maximum de 300 €, 10 € de 301 à 800 €, 15 € de 801 à 1 200 €, 20 € de 1 201 à 2 000 € et 25 € de 2 001 à 3 000 €) Module souscrit après le 01/01/2017 : remboursement annuel à concurrence du montant d'intérêts effectif (5 € pour un découvert d'un montant maximum de 500 €, 10 € de 501 à 1 000 €, 15 € de 1 001 à 2 000 €, 20 € de 2 001 à 3 000 €).
- (7) Délivrance dans une agence de la Caisse Régionale du Crédit Agricole d'Ile-de-France ou dans une agence d'autre Caisse Régionale du Crédit Agricole, d'une carte de retrait d'espèces en euro, à usage unique, auprès d'un distributeur d'une agence de Caisse Régionale du Crédit Agricole.

- (8) Dans la limite et conditions prévues aux contrats d'assurance spécifiques, souscrits auprès de la Caisse d'assurances Mutuelles du Crédit Agricole (CAMCA), société d'assurance, régie par le Code des Assurances.
- (9) Service proposé dans certaines agences uniquement.



RÉSOUUDRE UN LITIGE

Le Crédit Agricole d'Ile-de-France a la volonté de vous apporter en permanence la meilleure qualité de service. Néanmoins, des difficultés peuvent parfois survenir dans le fonctionnement de votre compte ou dans l'utilisation des services mis à votre disposition. En cas de problème ou d'insatisfaction, rapprochez-vous de votre Conseiller de clientèle ou du Directeur de votre agence.

Si aucune solution n'a pu être trouvée

- Vous avez la possibilité de faire appel au « Service Client » en écrivant à l'adresse suivante : 26 quai de la Rapée, 75012 PARIS ou par mail service.client@ca-paris.fr ou sur notre site internet en remplissant le formulaire dédié sur <https://www.credit-agricole.fr/ca-paris/particulier/informations/reclamationclient.html> ou par téléphone au 01 44 73 26 74 (Coût d'un appel local depuis un poste fixe variable selon opérateur).
- L'agence ou le Service Client accusera réception de la réclamation dans les 10 jours et apportera une réponse au Client dans un délai de 2 mois au plus tard. Toutefois, lorsque la réclamation porte, conformément à la réglementation, sur :
 - les frais ou réductions pour l'usage d'un instrument de paiement ;
 - le régime applicable aux instruments de paiement autres que le chèque ;
 - les services de paiement ;
 - les prestataires de services de paiement
- le Service Client répond au Client, sur support papier ou autre support durable convenu avec le Client dans les 15 jours ouvrables suivant la réception de la réclamation. Si exceptionnellement une réponse ne peut être apportée au Client dans un délai de 15 jours pour des raisons échappant au contrôle de la Caisse Régionale, celle-ci envoie une réponse d'attente motivant le délai complémentaire nécessaire et précisant la date ultime à laquelle le Client recevra une réponse définitive. Cette réponse définitive doit, quoi qu'il arrive, lui être adressée dans les 35 jours ouvrables suivant la réception de la réclamation.
- Enfin, dans la mesure où vous êtes une personne physique n'agissant pas pour des besoins professionnels, si la dernière solution proposée par ce service ne vous convient pas, ou en l'absence de réponse dans un délai de 2 mois (à compter de la date de réception de votre demande), vous pouvez vous adresser au Médiateur de la Caisse régionale, de trois manières :
 - **par courrier à l'adresse suivante** : Monsieur le Médiateur de la caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel de Paris et d'Ile-de-France, TSA 90400, 75560 PARIS CEDEX 12.
 - **par formulaire électronique**, via le site internet du médiateur : www.lemediateuraupresdeca-paris.fr
 - **par mail** : jpm.mediaturbancaireconso@ca-paris.fr

Le recours à la médiation est gratuit et s'effectue par écrit.

La Charte de la Médiation est consultable sur notre site internet www.ca-paris.fr⁽¹⁾ et peut être obtenue sur simple demande

- **Pour les litiges résultant d'un contrat de vente ou d'un service en ligne**, vous pouvez également saisir directement LA PLATEFORME EUROPÉENNE DE RÈGLEMENT DES LITIGES
 - **via son site Internet** : <https://webgate.ec.europa.eu/odr>

■ **Pour les litiges portant sur des services ou des placements financiers et d'investissement**

- hors assurance-vie - (ordres de bourse, mandats de gestion, actions, obligations, OPCVM et autres placements collectifs, épargne salariale...), vous pouvez vous adresser au MÉDIATEUR DE L'AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS. Vous pouvez saisir le Médiateur de l'AMF gratuitement :
- **par courrier postal** à l'adresse 17 place de la Bourse 75082 PARIS CEDEX 2
- **par formulaire électronique** accessible sur le site internet de l'AMF-Rubrique du Médiateur à l'adresse suivante : <https://www.amf-france.org>

En dernier recours, vous pouvez intenter une action au civil.

■ **Pour les litiges en matière d'assurance**, autres que ceux portant sur la commercialisation de contrats d'assurance directement liés à un produit ou un service bancaire distribués par l'établissement, vous pouvez vous adresser au MÉDIATEUR DE L'ASSURANCE. Vous pouvez saisir le Médiateur de l'Assurance gratuitement :

- **par courrier** à « La médiation de l'Assurance », TSA 50110, 75441 PARIS CEDEX 09
- **par formulaire électronique** accessible sur le site www.mediation-assurance.org

Pour en savoir plus, rendez-vous en agence et/ou sur le site internet ca-paris.fr⁽¹⁾

(1) Hors coûts d'accès et/ou de communication du fournisseur d'accès Internet.

Pour information

Nos tarifs intègrent la TVA en vigueur lorsque les opérations et services y sont soumis.

Le Crédit Agricole est défini dans les présentes conditions tarifaires comme les Caisses Régionales de Crédit Agricole.

L'Espace Économique Européen (EEE) couvre les 27 pays de l'Union Européenne (Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Slovaquie, Slovénie, Suède) ainsi que 3 des 4 pays de l'Association Européenne de Libre Échange (Islande, Liechtenstein, Norvège), Martinique, Guadeloupe, Guyane française, Réunion, Mayotte, Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy, Saint-Martin partie française, Açores, Îles Canaries, Madère. (selon informations disponibles au 1er juillet 2021).

La zone SEPA couvre les 27 pays de l'Union Européenne (Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Slovaquie, Slovénie, Suède) ainsi que les 4 pays de l'Association Européenne de Libre Échange (Islande, Liechtenstein, Norvège, Suisse) et Monaco, Martinique, Guadeloupe, Guyane française, Réunion, Mayotte, Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy, Saint-Martin partie française, Açores, Gibraltar, Îles Canaries, Madère, Royaume-Uni.

Pays de la zone euro : pays appartenant à l'Union Européenne et ayant opté pour l'euro comme monnaie nationale.

CAMCA, Caisse d'Assurances Mutuelles du Crédit Agricole – Société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Siège Social : 53, rue La Boétie, 75008 PARIS, immatriculée auprès de l'INSEE sous le numéro SIRET 784 338 527 00053.

Les magazines Détente Jardin, Détours en France, Merci pour l'info, Maison Créative, Plus de Pep's, Régal, Parents et Santé Magazine sont édités par la SAS UNI-MEDIAS filiale de Presse du Groupe Crédit Agricole 22 rue Letellier 75015 PARIS.

PACIFICA, filiale d'assurance dommages de Crédit Agricole Assurances. PACIFICA SA au capital de 398 609 760 € entièrement libéré Siège Social : 8-10 boulevard de Vaugirard, 75724 PARIS CEDEX 15. 352 358 865 RCS Paris. N° de TVA : FR 95 352 358 865.

L'offre MISSION SERVICES est organisée par VIAVITA, la société de Services à la Personne du Crédit Agricole – Société par actions simplifiées au capital de 10 000 000 € – Siège Social : 8-10 bd de Vaugirard, 75724 PARIS CEDEX 15. 490 438 439 RCS PARIS. Agrément 2006 1 75 0106.

PREDICA, Compagnie d'assurances de personnes, filiale de Crédit Agricole SA, SA au capital de 1 029 934 935 € entièrement libéré – 334 028 123 RCS Paris – Siège Social : 16-18 boulevard de Vaugirard, 75015 PARIS. Entreprise régie par le Code des assurances.

Le contrat de télésurveillance est proposé par NEXECUR Protection, Groupe Crédit Agricole. 13 rue de Belle-Ile – 72190 COULAINES – SAS au capital de 12 547 360 € – SIREN 799 869 342 RCS LE MANS – N° TVA FR 19 799869342 – Agrément CNAPS AUT-072 2113-07-09-20140389180 « l'autorisation d'exercice confère aucune prérogative de puissance publique à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient ».

« Les contrats de téléassistance sont proposés par NEXECUR Assistance, Groupe Crédit Agricole, Siège social : 13 rue de Belle-Ile 72190 COULAINES – SAS au capital de 23 450 € – SIREN 515 260 792 RCS LE MANS – N° TVA FR 88 515260792 – Code APE : 9609Z – DÉCLARATION SERVICE À LA PERSONNE N° 515260792 effectuée en janvier 2016. »

Crystal Studies est un contrat d'APRIL International Care France – société de droit français enregistrée au registre du commerce de Paris (sous le numéro 309 707 727) et à l'ORIAS (sous le numéro 07 008 000) et dont le siège social est situé 14, rue Gerty Archimède, 75012 PARIS France. Ce contrat est conçu, géré et distribué par APRIL International Care France et assuré par Groupama Gan Vie (garanties frais de santé et individuelle accident), Chubb European Group SE (garanties assistance rapatriement, responsabilité civile vie privée, stages et locative, assurance bagages et report de départ) et Solucia Protection Juridique (garantie assistance juridique). Les services sont conçus et distribués par APRIL International Care France.



MA BANQUE À DISTANCE

Retrouvez ci-dessous l'ensemble des services bancaires accessibles à distance.

	Espace personnel en ligne	Application Ma Banque	Application Paiement Mobile
Consulter et gérer vos comptes et avoirs			
Consulter le solde de vos comptes et vos relevés d'opérations	X	X	
Éditer un RIB et transférer par e-mail	X	X	
Régler vos factures grâce au service SEPAMail	X		
Ajouter des bénéficiaires de virements avec Sécuripass	X	X	
Faire des virements unitaires, permanents ou différés	X	X	
Régler vos achats ou rembourser vos amis avec Paylib			X
Activer/Désactiver vos achats à distance, sans contact	X	X	X
Activer/Désactiver vos opérations à l'étranger	X	X	X
Consulter la synthèse de vos crédits	X	X	
Augmenter vos plafonds carte et gérer vos options cartes	X	X	X
Verrouiller temporairement sa carte	X	X	X

Échanger avec votre conseiller

Envoyer/Recevoir des messages sécurisés à/De son conseiller	X	X
Prendre rendez-vous dans l'agenda de votre conseiller	X	X
Rechercher les coordonnées de votre agence	X	X

Souscrire directement en ligne, c'est simple et sécurisé

Assurances habitation, Assurances auto, Assurances protection famille, Complémentaires santé, Prévoyance, Protection juridique ⁽¹⁾⁽²⁾	X	
Livrets d'épargne, Épargne Logement ⁽²⁾	X	
Crédits, Assurance-vie ⁽²⁾	X	
Ouvrir un compte et souscrire à une formule Ma Banque au Quotidien	X	
Adhérer aux relevés électroniques	X	

(1) Liste des produits éligibles accessible depuis votre espace personnel Assurances menu « souscrire en ligne » ou Prévoyance menu « adhérer en ligne ».

(2) Souscription d'un contrat déposé au préalable par votre conseiller sur votre espace personnel.



Nos conseillers se tiennent à votre disposition dans notre réseau d'agences ou par téléphone (appel non surtaxé) ou par courriel.

Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de Paris et d'Ile de France, société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit - Siège social situé, 26 quai de la Rapée, 75012 PARIS - RCS Paris - 775 665 615. Société de courtage d'assurance immatriculée au Registre des Intermédiaires en Assurance sous le n° 07 008 015. N° d'identifiant unique pour la filière papiers graphiques communiqué par l'éco-organisme ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie) : FR234259_03BNXL.



Île de
France



ca-paris.fr



